

RECRUTEMENT DES ELEVES
POUR LA SECTION SPORTIVE VOILE
DU COLLEGE DE LEGE CAP FERRET

Pour l'ANNEE SCOLAIRE
2026-2027

Le recrutement comprend deux phases :

1 – **EPREUVES SPORTIVES**

MERCREDI 10 JUIN 2026

De 13h15 à 16h30

Pour tous les candidats

- 13h15 : Appel des candidats
- 13h20 – 14h : Entretien de motivation
- 14h 15 – 16h : Observation navigation

Rendez-vous :

Au Club Nautique de Claouey à **13h10 (place Eric TABARLY, CLAOUEY)**.

Ces épreuves sont organisées sous la responsabilité du professeur responsable de la Section,
M. BONIN et du responsable technique du Club de Claouey : M. DUMONT

Les candidats doivent venir avec un équipement pour pouvoir naviguer (combinaison, chaussons).

Possibilité de prendre une douche en fin de séance.

2 – EXAMEN DU DOSSIER SCOLAIRE

Les résultats définitifs des tests seront prononcés à partir du 22 juin 2026. Les familles seront destinataires du résultat par courrier.

Tout élève ne relevant pas de la carte scolaire du collège doit faire préalablement au concours une demande de dérogation. (Se renseigner auprès de son établissement scolaire).

Quel que soit le résultat du concours sportif, les élèves hors carte scolaire, ne seront autorisés à s'inscrire que si les effectifs du collège le permettent – décision donnée courant été pour les futures 5èmes, 4èmes, 3èmes par Monsieur le Principal.

Concours sportif d'entrée pour l'année scolaire 2026 - 2027
En Section Sportive Voile
Collège Lège Cap Ferret

FICHE D'INSCRIPTION

- Sont admis à concourir les jeunes enfants se trouvant en classe de CM2, 6^e, 5^e et 4^e et possédant un brevet de 50m nage libre
- Les élèves hors secteur devront faire leur demande de dérogation pour changer de collège, se renseigner auprès du secrétariat du collège. L'admission éventuelle reste sous réserve d'acceptation de dérogation.
- l'admission aux tests ne dispense pas de l'inscription au collège qui reste obligatoire.

***- Cette fiche est à retourner avant le 8 JUIN 2026 par mail :
au collège (ce.0332657j@ac-bordeaux.fr)
ou bien au secrétariat du collège en format papier.***

NOM	PRENOM.....
Date de naissance.....	Tél :
Adresse.....	
.....	
Code postal :	Ville :
Mail :	
- participera au concours d'entrée dans la Section Sportive Voile du Collège de Lège Cap Ferret	

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Établissement scolaire auquel vous appartenez :

.....

Classe :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Êtes-vous licencié (e) dans un Club Nautique (si oui lequel et numéro de licence) :

.....

Support pratiqué dans le club :

Avez-vous un Passeport Voile :, le présenter lors du concours

Documents à joindre à la fiche d'inscription :

- **La photocopie des bulletins trimestriels (1^e et 2^e) de l'année en cours**
- **Brevet de natation : 50m nage libre (possibilité d'en demander un auprès des maitres nageur en piscine).**

ANNEXE

INFORMATIONS GENERALES SUR LE DEROULEMENT DU CONCOURS

Le mercredi 10 JUIN 2026.

Épreuves sportives pour tous les candidats

Observation du niveau de pratique sur l'eau en solitaire sur parcours simple de navigation

Entretien de motivation et connaissances

Rendez-vous :

Au Club Nautique de Claouey à 13h10

Fin des tests vers 16h30, les élèves peuvent être récupérés par les familles au club nautique.

Les résultats seront communiqués pour le 22 juin 2026 sur le tableau d'affichage à l'entrée du collège et sur le site du collège, les familles seront également destinataires d'un courrier.

La Section Sportive VOILE Collège de Lège Cap Ferret

Présentation

6^e/5^e/4^e/3^e	
Conditions d'entrée	Participer aux tests de sélection au mois de JUIN et être sélectionné (technique, entretien + dossier scolaire)
Nombre de places	16 élèves inscrits au maximum sur l'ensemble des 4 niveaux de classe en section sportive (6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème})
Déroulement	Le groupe est issu des 4 niveaux de classe et les élèves s'entraînent ensemble le vendredi après-midi (sauf en période hivernale où ils sont libérés), retour collège 16h45. Dans chaque niveau de classe, ils suivent le même cursus scolaire que les autres élèves de leur classe. Supports de navigation : Catamaran et Optimist, feva, Open
Encadrement	M. BONIN, professeur EPS coordinateur de la section M. DUMONT, entraîneur diplômé du Club de CLAOUEY
Exigences	-Tous les élèves de la Section devront être licenciés FFV à la rentrée scolaire (obligatoirement dans un club de la presqu'île : Claouey ou Ferret) et participer régulièrement aux entraînements et compétitions club - se renseigner sur la programmation des entraînements et compétitions des clubs envisagés si votre enfant n'est pas licencié actuellement. - Participation obligatoire aux championnats UNSS si sélectionné (inscription UNSS obligatoire) et aux cross UNSS

L'entrée en Section Voile entraîne la continuité dans la Section jusqu'en 3^e sauf :

Une décision disciplinaire (manquements répétés au règlement intérieur du collège ou de la Section), chaque dossier est réexaminé en fin d'année scolaire.